**CANEVAS[[1]](#footnote-1) DE RAPPORT DU PROGRAMME REDD+**

#### Période du 01 janvier 2020 au 30 juin 2020

Table des matières

[1. Données clés du programme REDD+ 2](#_Toc44577878)

[2. Résumé exécutif (maximum 1 page) 2](#_Toc44577879)

[3. Brève présentation du programme 3](#_Toc44577880)

[3.1. Objectif Général 3](#_Toc44577881)

[3.2. Objectifs spécifiques 3](#_Toc44577882)

[3.3. Résultats attendus du programme 3](#_Toc44577883)

[3.4. Contexte du rapport 3](#_Toc44577884)

[4. Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 20…. 3](#_Toc44577885)

[5. Etat d’avancement des résultats du Programme 3](#_Toc44577886)

[6. Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI 4](#_Toc44577887)

[7. Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention 4](#_Toc44577888)

[8. Exécution financière 4](#_Toc44577889)

[9. Gestion participative 6](#_Toc44577890)

[10. Termes transversaux 6](#_Toc44577891)

[10.1. Gouvernance 6](#_Toc44577892)

[10.2. Genre 6](#_Toc44577893)

[10.3. Peuples Autochtones 7](#_Toc44577894)

[10.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.) 7](#_Toc44577895)

[10.5. Respect de normes environnementale et sociale 7](#_Toc44577896)

[a) Etude d’impact environnementale et sociale 7](#_Toc44577897)

[b) Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes 7](#_Toc44577898)

[11. Gestion des risques 8](#_Toc44577899)

[12. Illustration narrative spécifique 9](#_Toc44577900)

[13. Modalités de suivi 9](#_Toc44577901)

[14. Révisions programmatiques (le cas échéant) 9](#_Toc44577902)

[15. Auto-évaluation du programme 10](#_Toc44577903)

[16. Difficultés rencontrées et mesures prises 10](#_Toc44577904)

[17. Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme 10](#_Toc44577905)

[18. Conclusion et recommandations 10](#_Toc44577906)

# Données clés du programme REDD+

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Programme & Référence | Gestion Durable de l’Agriculture |
| Numéro de référence du Programme/MPTF | - |
| Localité, Secteur/Thème(s) du Programme | Agriculture durable sur toute l’étendue de la RDC |
| Partenaires de mise en œuvre | FAO |
| Organisations participantes | FAO, Ministères de l’Agriculture, Pêche et Elevage, Développement Rural, INERA, Organisations des Producteurs Agricoles, Secteur Privé, les Universités |
| Budget du Programme (USD) | 3.000.000 |
| Durée totale programme (mois): | 36 |
| Date d’approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy): | 22/02/2018 |
| Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy): | 18/06/2019 |
| Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy): | 30 juillet 2019 |
| Date de clôture originale (dd.mm.yyyy) | 30 juin 2022 |
| Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy) | 30 juin 2022 |
| Décaissements au 31/12/20 | 490.702 |
| Dépenses globales (USD) au 31/12/20 …. | 490.702 |
| Taux de consommation de la 1ère tranche | 33% |
| Date d’évaluation à mi-parcours le cas échéant | Janvier 2021 |
| Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail : | Aristide Ongone Obame, Représentant de la FAO en RDC, Aristide.Ongone@fao.org |

# Résumé exécutif (maximum 1 page)

Au cours du 1er semestre 2020, plusieurs activités ont été initiées dans la cadre de la mise en œuvre du programme Gestion Durable de l’Agriculture (GDA).

Pour rappel, le programme comporte 7 résultats, à savoir :

1. Un document de politique agricole nationale durable est adopté ;
2. Des textes règlementaires nationaux agricole et d’élevages orientés vers la mise en œuvre de la politique agricole nationale durable sont adoptés ;
3. Les capacités en matières des politiques agricoles ainsi que les instruments appropriés sont renforcés au niveau central et provincial ;
4. Un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs est disponible ;
5. Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole national durable est disponible ;
6. Le site du Ministère de l’Agriculture pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente est régulièrement actualisé ;
7. Un réseau de postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation est mis en place.

Les réalisations concrètes suivantes ont été enregistrées au cours du 1er semestre 2020, en rapport avec chaque résultat :

*Résultat 1* :

* Recrutement d’un consultant international pour appuyer le Ministère de l’Agriculture dans l’élaboration de la politique agricole nationale durable ;
* En prélude à la formulation de la politique agricole, la 1ère phase de diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole a été organisée, à travers des ateliers dans 13 villes de la RDC, à savoir : Kikwit, Mbandaka, Libenge, Bunia, Bukavu, Goma, Uvira, Kindu, Mbuji-Mayi, Tshikapa, Lodja, Lubumbashi et Kalemie. Chaque atelier a connu la participation des représentants du Gouvernement central, des Gouvernements provinciaux, de la Société Civile, du Secteur Privé, des Organisations des Producteurs Agricoles et des Universités et Centres de recherche

*Résultat 2* :

En attendant l’élaboration des textes en rapport avec la politique agricole nationale durable, le programme GDA appui le Cellule d’Elaboration des Mesures d’Application de la Loi Agricole (CEMALA) pour faire avancer les mesures d’application de la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole

*Résultat 3* :

Une 1ère phase de renforcement des capacités des cadres du Ministère de l’Agriculture et du Ministère de l’Environnement dans l’utilisation de l’outil Ex Ante Carbon (EX-ACT) était prévue pour ce 1er semestre, mais n’a pas pu avoir lieu à cause des mesures de restriction des voyages dues à la pandémie de Covid19.

*Résultat 4 :*

Au cours de ce 1er semestre, des discussions et des échanges ont eu lieu avec l’INERA pour l’élaboration d’un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs. Un protocole d’accord entre la FAO et l’INERA sera signé incessamment pour lancer cette activité.

*Résultat 5 :*

Au cours de ce 1er semestre, des discussions et des échanges ont eu lieu avec l’INERA pour l’élaboration d’un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole national durable. Un protocole d’accord entre la FAO et l’INERA sera signé incessamment pour lancer cette activité.

*Résultat 6 :*

* Des équipements informatiques ont été acquis et remis au Ministère de l’Agriculture pour appuyer l’opérationnalisation du site web ;
* Un consultant web design a été recruté par la FAO pour appuyer la Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l’Information et des Communications (DANTIC) pour monter et opérationnaliser le site web du Ministère de l’Agriculture ;
* A ce jour, le montage du site web est achevé

*Résultat 7 :*

* Des GPS ont été acquis, en sus des autres équipements informatiques acquis l’année passée pour l’installation des postes sentinelles pilotes dans 5 Territoires de la RDC, à savoir : Masimanimba, Inongo, Bomongo, Budjala et Bumba ;
* Au cours de ce 1er semestre, des discussions ont eu lieu entre la DIAF, le SNSF et le programme GDA pour élaborer le protocole de mise en place des postes sentinelles. Cela a abouti à la signature d’un protocole d’accord entre la DIAF, le SNSF et le programme GDA qui fixe les modalités de collaboration entre ces 3 structures. Les activités de mise en œuvre de ce protocole sont déjà lancées ;
* Des équipements informatiques ont été mis à la disposition de la DIAF pour appuyer l’installation des postes sentinelles.

# Brève présentation du programme

## Objectif Général

L’objectif général du programme GDA est de permettre l’alignement du développement agricole avec la stratégie nationale REDD+

## Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la proposition vise à faire évoluer l’environnement réglementaire et normatif en faveur des investissements agricoles durables et à faible déforestation, et à doter le pays d’une politique nationale agricole en alignement à la stratégie nationale REDD+. De ce fait même, cette nouvelle politique viendra appuyer les efforts de mise en œuvre des Programmes Intégrés visant les principales provinces d’enjeux REDD+ de la RDC

## Résultats attendus du programme

* Un document de politique nationale agricole durable est adopté ;
* Des textes réglementaires nationaux agricoles et d’élevage orientés vers la mise en application de la politique agricole durable sont adoptés ;
* Les capacités des experts des acteurs impliqués en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont disponibles au niveau tant central que provincial;
* Un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l’agriculture est disponible ;
* Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherches complémentaires pour soutenir la politique nationale agricole durable est disponible ;
* Le site internet du MINAGRI pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente sont disponibles, est actualisées régulièrement ;
* Des postes sentinelles en lien avec les observations satellitaires des évènements majeurs de déforestation sont mis en place.

## Contexte[[2]](#footnote-2) du rapport

Ce rapport semestriel s’écrit dans un contexte particulier, celui de la pandémie de Covid19. En effet, alors que l’objectif initial pour l’année 2020 était de faire des avancées majeures dans l’atteinte des résultats du programme GDA, la pandémie de Covid19 est venue perturber tout le plan de travail 2020. Les mesures de restriction sur les voyages à l’intérieur et à l’extérieur du pays, sur l’organisation des réunions et l’obligation de travailler à domicile ont eu un impact dans la mise en œuvre du programme GDA. Plusieurs activités, notamment les missions à l’intérieur du pays, l’organisation des formations et des ateliers en présentiel ont été annulées. Il a fallu s’adapter à la situation et organiser des activités désormais en vidéo conférence. C’est ce qui a été fait notamment avec l’organisation de la première phase du diagnostic en vidéo conférence avec 13 villes de la RDC. In fine, la pandémie de Covid19 a eu un impact négatif et a retardé considérablement la mise en œuvre du plan de travail pour le 1er semestre 2020.

# Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 2020

Les activités suivantes étaient inscrites dans le plan de travail pour le 1er semestre de l’année 2020 et leur réalisation a permis de faire avancer le programme GDA de la manière suivante :

* Le recrutement d’un consultant international pour appuyer l’élaboration de la politique nationale agricole durable : Cette activité contribue à la finalisation du rapport diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole et à la rédaction de la 1ère ébauche de la politique agricole nationale durable;
* Le recrutement d’un consultant national web designer : Cette activité a permis de faire avancer la mise en place et l’opérationnalisation du site web du Ministère de l’Agriculture. En outre, elle a permis de renforcer les capacités du personnel du Ministère de l’Agriculture ;

* Le recrutement d’un consultant national en communication: Cette activité contribue à la visibilité du programme GDA, à la vulgarisation, à la diffusion et au partage des connaissances du programme GDA ;
* L’organisation des ateliers diagnostics sur les enjeux majeurs du secteur agricole dans 13 villes de la RDC : l’organisation de cette activité est une étape majeure dans la formulation de la politique agricole nationale durable. Elle permet de faire l’état des lieux de quelques questions clés du secteur agricole, telles que le financement du secteur agricole, la gestion des gestions dans l’agriculture et la fiscalité et la parafiscalité dans le secteur agricole ;
* L’organisation des réunions des groupes thématiques de travail, de la CEMALA et de la cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture : Ces activités ont permis notamment d’élaborer le guide de collecte des données pour le diagnostic actualisé du secteur agricole et d’examiner des textes des mesures d’application de la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole ;
* L’appui en matériels informatiques à le cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture : Cette activité a permis de renforcement les capacités techniques et opérationnelles du Ministère de l’Agriculture, mais contribue aussi dans le processus de l’élaboration de la politique agricole et des textes règlementaires de la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole ;

* L’appui en matériels informatiques à la Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l’information et de la Communication (DANTIC) : Cette activité contribue à la fois à la mise en place et à l’opérationnalisation du site web du Ministère de l’Agriculture et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles du Ministère de l’Agriculture ;
* L’acquisition des GPS et des matériels informatiques au profit des Inspections Territoriales de l’Agriculture (ITAPEL) de Bumba, Budjala, Bomongo, Inongo et Masimanimba : Cette activité contribue à la mise en place et à l’opérationnalisation des postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents du Ministère de l’Agriculture au niveau des provinces ;
* L’appui en matériel informatique à la Direction des inventaires et Aménagements Forestiers (DIAF) : Cette activité permet de contribuer à l’opérationnalisation et à la mise en place des postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation et au renforcement des capacités techniques des agents du Ministère de l’Agriculture au niveau des provinces ;
* La signature du protocole d’accord entre la DIAF, le SNSF et le programme GDA : Cette activité contribue à la mise en place et à l’opérationnalisation des postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents du Ministère de l’Agriculture au niveau des provinces ;

Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités prévue dans le PTBA** | **Activités réalisées** | **Résultats attendus** | **Résultats atteints** | **Degré de réalisation en %** | **Sources de vérification** | **En cas d’une réalisation ≤ à 100%, activités prévues pour plus tard/ou commentaires** |
| 1. Le recrutement d’un consultant international pour appuyer l’élaboration de la politique nationale agricole durable | Le recrutement d’un consultant international pour appuyer l’élaboration de la politique nationale agricole durable | Diagnostic actualisé et 1ère ébauche de la politique agricole durable | Diagnostic actualisé sur les enjeux majeurs du secteur agricole en cours de rédaction | 75% | Rapport des ateliers diagnostics au niveau des provinces | Le consultant international va poursuivre avec la deuxième phase du diagnostic des enjeux majeurs du secteur agricole. Un rapport sur le diagnostic, ainsi que la 1ère ébauche de la politique agricole sont attendus pour le mois de septembre 2020 |
| 2. Le recrutement d’un consultant national web designer | Le recrutement d’un consultant national web designer | Mise en place et opérationnalisation du site web du Ministère de l’Agriculture et renforcement des capacités du personnel du Ministère de l’Agriculture | Finalisation du montage du site web du Ministère de l’Agriculture | 75% | Maquette du site web du Ministère de l’Agriculture et nom du domaine [www.minagri.gouv.cd](http://www.minagri.gouv.cd) disponibles | La date officielle de lancement du site se fera de commun accord avec le Ministère de l’Agriculture |
| 3. Le recrutement d’un consultant national en communication | Le recrutement d’un consultant national en communication | La rédaction de la stratégie de communication de la politique agricole | La rédaction de la stratégie de communication de la politique agricole va débuter incessamment | 0% | - | D‘ici le mois de novembre 2020, la 1ère ébauche de la stratégie de la communication de la politique agricole sera disponible |
| 4. L’organisation des ateliers diagnostics sur les enjeux majeurs du secteur agricole dans 13 villes de la RDC | L’organisation des ateliers diagnostics sur les enjeux majeurs du secteur agricole dans 13 villes de la RDC | Un diagnostic actualisé sur les enjeux majeurs du secteur agricole disponible | 1ère phase de ce diagnostic réalisé | 75% | Rapport diagnostic en cours de réalisation | Une deuxième phase de diagnostic est prévue et le rapport du diagnostic et la 1ère ébauche de la politique agricole sont prévues pour le mois de septembre 202 |
| 5. L’organisation des réunions des groupes thématiques de travail, de la CEMALA et de la cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture | L’organisation des réunions des groupes thématiques de travail, de la CEMALA et de la cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture | Guide méthodologique sur la collecte des données pour la réalisation du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole disponible | Guide méthodologique disponible | 100% | Guide méthodologique validé au niveau des groupes thématiques | - |
| 6. L’appui en matériels informatiques à le cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture | L’appui en matériels informatiques à le cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture | La cellule technique renforcée et fonctionnelle | La cellule technique est renforcée et fonctionnelle | 100% | Rapport de cession des équipements informatiques | - |
| 7. L’appui en matériels informatiques à la Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l’information et de la Communication (DANTIC) | L’appui en matériels informatiques à la Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l’information et de la Communication (DANTIC) | Le site web du Ministère de l’Agriculture est mis en place et fonctionnel et le personnel du Ministère de l’Agriculture est renforcé | La conception et le montage du site web du Ministère de l’Agriculture finalisés | 75% | Maquette du site web du Ministère de l’Agriculture et nom du domaine [www.minagri.gouv.cd](http://www.minagri.gouv.cd) disponibles | La date officielle de lancement du site se fera de commun accord avec le Ministère de l’Agriculture |
| 8. L’acquisition des GPS et des matériels informatiques au profit des Inspections Territoriales de l’Agriculture (ITAPEL) de Bumba, Budjala, Bomongo, Inongo et Masimanimba | L’acquisition des GPS et des matériels informatiques au profit des Inspections Territoriales de l’Agriculture (ITAPEL) de Bumba, Budjala, Bomongo, Inongo et Masimanimba | Installation et opérationnalisation des sites sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation | Tous les équipements nécessaires pour l’installation des postes sentinelles disponibles | 50% | Equipements disponibles dans les entrepôts de la FAO | Remise des équipements prévue dès la levée des mesures de restriction des vols |
| 9. L’appui en matériel informatique à la Direction des inventaires et Aménagements Forestiers (DIAF) | L’appui en matériel informatique à la Direction des inventaires et Aménagements Forestiers (DIAF) | Installation et opérationnalisation des sites sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation | Tous les équipements nécessaires pour l’installation des postes sentinelles disponibles | 50% | Rapport de cessions des équipements à la DIAF | - |
| 10. La signature du protocole d’accord entre la DIAF, le SNSF et le programme GDA | La signature du protocole d’accord entre la DIAF, le SNSF et le programme GDA | Installation et opérationnalisation des sites sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation | Le protocole pour le suivi des évènements majeurs de déforestation, le rapportage et la formation des ITAPELs est fonctionnel | 75% | Protocole d’accord DIAF-SNSF-GDA | Les formations des ITAPLs sont prévues dans les prochains jours |

# Etat d’avancement des résultats du Programme

*En utilisant le* ***Cadre de Résultats du Document du Programme REDD+****, veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets et résultats dans le tableau 2. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données sur les indicateurs, expliquez pourquoi, et apportez des clarifications sur comment et quand ces données seront recueillies.*

Tableau 2 - Cadre de résultats du programme

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Effet 1 : Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d’existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées | | | | | | | | | | Ajustement de la cible (cas échéant) |
| Résultats | Indicateurs | Baseline | | | Cibles | | Résultats | | Commentaires |  |
| Valeur | Année | Source | 2018 | 2020 | 2018 | 2020 |  |  |
| Résultat n°1 : Un document de politique nationale agricole durable est adopté | Document de politique agricole durable | 0 document de politique agricole | 2018 | Ministère de l’Agriculture | Ebauche d’une politique agricole durable | Politique agricole adoptée | - | 1ère ébauche de la politique agricole durable | Le programme GDA n’a été lancé qu’au 2ème semestre 2019, ce qui justifie un décalage dans l’atteinte des résultats |  |
| Résultat n°2 : Des textes réglementaires nationaux agricoles et d’élevage orientés vers la mise en application de la politique agricole durable sont adoptés | Nombre de texte d’application adoptés | 0 texte d’application adopté | 2018 | Ministère de l’Agriculture | Textes disponibles | Textes disponibles | - | Pas de textes d’application de la nouvelle politique agricole pour 2020 | Il faut attendre l’adoption de la politique agricole avant de passer à l’élaboration des textes d’application |  |
| Résultat n°3 : Les capacités des experts des acteurs impliqués en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont disponibles au niveau tant central que provincial | - | - | - | - | - | - | - | - | - |  |
| Résultat n°4 : Un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l’agriculture est disponible | Cahier de référentiel technique | 0 cahier de référentiel technique | 2018 | Ministère de l’Agriculture | Ebauche de cahier de référentiel technique | Cahier de référentiel technique | - | Ebauche de référentiel technique | Le programme GDA n’a été lancé qu’au 2ème semestre 2019, ce qui justifie un décalage dans l’atteinte des résultats |  |
| Résultat n°5 : Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherches complémentaires pour soutenir la politique nationale agricole durable est disponible | Cahier de recherches complémentaires | 0 cahier de recherches complémentaires | 2018 | Ministère de l’Agriculture | Ebauche de cahier de recherches | Cahier de recherches complémentaires | - | Ebauche de cahier de recherches complémentaires | Le programme GDA n’a été lancé qu’au 2ème semestre 2019, ce qui justifie un décalage dans l’atteinte des résultats |  |
| Résultat n°6 : Le site internet du MINAGRI pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente sont disponibles, est actualisées régulièrement | Système de capitalisation | 0 système de capitalisation | 2018 | Ministère de l’Agriculture | - | Système de capitalisation opérationnel | - | Système de capitalisation opérationnel | Cette cible est en bonne voie d’être atteinte en 2020 |  |
| Résultat n°7 : Des postes sentinelles en lien avec les observations satellitaires des évènements majeurs de déforestation sont mis en place | Nombre de postes sentinelles | 0 poste sentinelle | 2018 | Ministère de l’Agriculture | - | Postes sentinelles opérationnels dans les zones agro-écologiques | - | Postes sentinelles opérationnels dans les zones agro-écologiques | Cette cible est en bonne voie d’être atteinte en 2020 |  |

***Note :*** *Les effets, les résultats, les indicateurs et les cibles devront être présentés* ***tels qu’ils apparaissent dans le document du Programme REDD+*** *de sorte à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Programme. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. et des colonnes supplémentaires pour les années. Au cas où des ajustements ont été faits, joindre le compte rendu du comité de pilotage de programme ayant validé ces ajustements.*

# Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI

Tableau 3 - Progrès vers les indicateurs FONAREDD-CAFI couverts par le programme.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur révisé | Ligne de base en RDC (ou date à laquelle elle sera renseignée) | Cible (approuvée dans le document de programme) | Fréquence de reporting | Progrès réalisé |
| Effet …. |  |  |  |  |
| Produit ……. |  |  |  |  |

Ces indicateurs révisés FONAREDD-CAFI ne sont pas encore intégrés dans le cadre des résultats du programme GDA. Leur intégration pourra se faire avec l’aval du Comité de Pilotage au moment de la revue à mi-parcours du projet, prévue au début de l’année 2021.

# Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention

*Dans le cadre du financement CAFI, la RDC s’est engagée à la réalisation des Jalons tels que définis dans la Lettre d’intention. C’est ainsi que tous les programme du FONAREDD financés sur base de la contribution CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l’état d’avancement des différents Jalons. La matrice simplifiée ci-dessous (tableau 4) permet de renseigner la contribution du programme aux différents Jalons.*

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Période de Janvier 2020 à Juin 2020** | | | | | |
| **N°** | **Descriptif du Jalon** | **Objectifs** | **Progrès accomplis** | **Points d’attention particulière** | **Solutions proposées** |
| **1** | **Jalon 2018 a : Ebauche de la politique agricole** | Avoir l’ébauche d’une politique agricole basée sur un diagnostic actualisé du secteur agricole | Au cours de ce 1er semestre 2020, des consultations ont été réalisées dans 13 villes de la RDC pour une 1ère collecte des données sur les enjeux majeurs du secteurs agricoles auprès des acteurs majeurs du secteur agricole (Gouvernement central, Gouvernements provinciaux, Société Civile, Secteur Privé, Organisations des Producteurs Agricoles, Universités et Centres de recherche) | Avec la levée des mesures liées à l’état d’urgence sanitaire, une deuxième phase de diagnostic va débuter au cours de ce second semestre à Kinshasa en vue de faire l’état des lieux des thématiques suivantes : (i) Les ressources agricoles, leur utilisation et leur gestion ; (ii) La situation et les tendances du secteur agricole, les tendances politiques, sociales et démographiques et les faits nouveaux d’ordre économique et technologique ; (iii) Les politiques, la législation et les stratégies passées et présentes relatives à l’agriculture, pêche et élevage, y compris celles concernant le développement national, le développement économique et durable, des forêts et l’énergie ; (iv) L’utilisation des terres et sa planification, le régime de propriété, le régie foncier et les politiques et la législation relative ; (v) Les arrangements et capacités institutionnels ; (vi) Les questions clés de la politique forestière nationale comme la déforestation et les incendies ; (vii) Les engagements internationaux relatifs à l’agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle, aux forêts et à l’environnement et (viii) les questions de prise en compte du genre et des groupes vulnérables dans le développement agricole | Avec le retard accumulé, la 1ère ébauche d’une politique agricole nationale durable et le rapport du diagnostic actualisé sur les enjeux majeurs du secteur agricole sont attendus pour la fin du mois de septembre 2020 |
| **2** | **Jalon 2020 a : Politique agricole nationale durable adoptée** | Avoir une politique agricole nationale durable validée et adoptée au niveau du Gouvernement | Dès que la 1ère ébauche de la politique agricole nationale durable sera finalisée, des consultations seront organisées à travers tout le pays pour recueillir les avis et amendements sur cette 1ère ébauche. C’est à l’issue de cet exercice participatif que la version finale de la politique agricole durable sera élaborée | La réalisation de cette étape va nécessité le leadership du Ministère de l’Agriculture pour garantir sa réussite | La validation et l’adoption de la politique agricole nationale durable ne pourra intervenir qu’au cours du premier semestre 2021 |

# Exécution financière

1. *Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l’année et le décaissement effectif.*

Tableau 5 - Taux de décaissement du Programme.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Budget Total (USD)** | **Budget prévu 2020** | **Dépenses 1ère semestre ou annuelles 20…** | **Solde au 30 juillet 2020** | **Taux de décaissement** |
|
| Résultat 1.Un document de politique nationale agricole durable est adopté | 888,500.00 | 192,792.00 | **158,989.82** | 699,310.30 | 21% |
| Résultat 2 : Des Textes Réglementaires nationaux agricoles et d’élevage orientés vers la mise en application de la Politique Agricole durable sont adoptés. | *235,500.00* | *235,500.00* | ***63,106.87*** | 37,224.07 | 84% |
| Résultat 3 : Les capacités en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont disponibles au niveau national | 108,000.00 | 11,375.00 | **15,959.46** | 85,358.33 | 21% |
| Résultat 4 : un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l’agriculture est disponible | 399,000.00 | 59,000.00 | **-** | 368,643.61 | 8% |
| Résultat 5 : un cahier de recherche identifiant des besoins de recherches complémentaires pour soutenir la politique nationale agricole durable est disponible | 154,500.00 | 65,830.00 | **-** | 154,500.00 | 0% |
| Résultat 6 : Le site internet du Ministère de l’Agriculture comme système de capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente est opérationnel et à jours | 159,000.00 | 42,267.00 | **53,132.72** | 22,317.61 | 86% |
| Résultat 7 : un Réseau de Poste Sentinelle (RPS) en lien avec terra Congo | 206,000.00 | 42,000.00 | 432.30 | 175,643.61 | 15% |
| Résultat 8: Gestion de programme | 653,238.00 | 179,570.50 | 149,955.33 | 471,497.51 | 28% |
| Cout d’appui indirect | 196,262.00 | 49,741.00 | 49,741.00 | 146,521.00 | 25% |
| **Total** | **3,000,000.00** | **878,075.50** | **491,317.50** | **2,161,016.04** | 28% |

***N.B. Commenter le tableau.*** *Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNDG sera envoyé directement par les services financiers au MPTF.*

1. *Lister les ALE ou PLE avec lesquelles des contrats ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d’elle. Si les procédures de l’agence le permettent, joindre une copie du contrat.*

Tableau 6 - Suivi des contrats des ALE/PLE.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N° du Contrat** | **Intitulé et thématique** | **Montant** | **Date signature contrat** | **Date début des travaux** | **Date fin Contrat** | **Délai Exécution Prévu** | **Commentaires** |
| PA N° 019/2020 | Opérationnalisation du système national de suivi des grands événements de déforestation/dégradation | 39.291 USD | 26/06/2020 | Dès la date de signature, soit le 26/06/2020 | 31 décembre 2020 | 7 mois | Ce contrat réunit le Ministère de l’Environnement et Développement Durable à travers la DIAF et la FAO à travers les projets SNSF et GDA pour opérationnaliser la mise en place des postes sentinelles pour la vérification des évènements majeurs de déforestation. |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

1. *Fournir des informations sur la gestion financière, l’approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :*

* *Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail :* Au cours de ce 1er semestre, il y a eu beaucoup de retard dans l’exécution du plan de travail à cause de la pandémie de Covid19. Les exécutions du budget ont connu donc un retard.
* *Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s’assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues :* les mesures prises ont consisté à s’adapter à la pandémie de Covid19 et d’exécuter le plan de travail malgré tous les aléas suscités par cette maladie. Ainsi, des missions et autres ateliers privés initialement en présentiel, ont été remplacés par des réunions virtuelles. Toutefois, avec la levée des mesures d’état d’urgence sanitaire, tout est mis en œuvre pour accélérer les activités et rattraper ainsi le retard enregistré jusque-là.
* *Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l’égalité des sexes ou l’autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour :* Dans le cadre du programme GDA, il n’y a pas de montant spécifique prévu pour les activités liées au genre. Néanmoins, dans le cadre de la réalisation du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole, un volet spécifique sera réservé aux questions liées au genre pour que cette thématique ressorte bien au moment de la formulation de la politique agricole durable.

1. *Indiquer si le programme REDD+ a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d’autres partenaires :* Non, pas à notre connaissance
2. *Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du programme :* A ce jour, il n’y a pas encore de révision budgétaire prévue dans le cadre du programme GDA
3. *Indiquer si le compte a été audité ou non pendant la période sous examen. Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible les conclusions de cet audit :* le compte n’a pas encore été audité

# Gestion participative

Dans cette section, prière commenter :

1. *Tout amendement apporté au plan de consultation :* Dans le cadre de la mise en œuvre du programme GDA, la FAO avait pris l’engagement de consulter et de sensibiliser toutes les parties prenantes sur l’importance et le bien fondé du programme GDA et particulièrement de la politique agricole durable. Toutes les activités réalisées à ce jour respectent cet engagement et toutes les parties prenantes, à savoir le Gouvernement central, les Gouvernements provinciaux, la Société Civile, le Secteur Privé, les Organisations des Producteurs Agricoles et les Universités et les Centres de recherche sont consultées et rien ne se fait sans eux.
2. *Les défis à relever :* les défis à relever sont en effet immense dans un pays continent comme la RDC où il y a une multitude d’acteurs évoluant dans le secteur agricole en particulier. Atteindre les principaux acteurs et avoir la garantie de rencontrer leurs préoccupations et une vraie gageure. Cela est surtout vrai pour les acteurs de la Société Civile. Néanmoins, la participation de tous les acteurs est le maître mot du programme GDA
3. *L’efficience de l’engagement avec les programmes d’appui à la société civile et aux peuples autochtones (respectivement PNUD/GTCRR et BM/REPALEF) qui ont pour objectif de faciliter la participation transversale de ces acteurs dans tout le portefeuille du FONAREDD.*

*Avez-vous fait usage ou référence du « Guide méthodologique de consultations » produit et disséminé par le GTCRR ? ☐Oui ☐Non. Comment ou pourquoi selon le cas. :* A ce jour le programme GDA n’a pas encore eu recours au guide méthodologique conçu par GTCRR. Il sied toutefois de souligner ici que les grandes consultations prévues pour le 1er semestre 2020 n’ont pas pu avoir lieu à cause de la pandémie de Covid19. Ce guide sera mis à contribution au cours du second semestre pour organiser les consultations qui n’ont pas eu lieu au cours du 1er semestre

# Termes transversaux

## Gouvernance

La 1ère réunion du Comité de Pilotage est prévue pour le mois de septembre 2020. Toutefois les groupes thématiques, qui réunissent en leurs seins toutes les parties prenantes sont déjà à pied d’œuvre.

## Genre

Tableau 8 - Suivi des aspects Genre.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critère** | **Actions prises pour intégrer l’aspect genre** | **Résultats** | **Coût en USD** | **Défis** |
| Mise en œuvre/Activités | La thématique sur la prise en compte du genre et des groupes vulnérables (peuples autochtones, jeunes, personnes vivant avec handicap) sera traitée au cours de la deuxième phase du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole | - | - | Le défi majeur est de s’assurer que les questions liées au genre soient bien prises en compte dans la future politique agricole nationale durable |
| Suivi-évaluation | - | - | - |  |

## Peuples Autochtones

La thématique sur la prise en compte du genre et des groupes vulnérables (peuples autochtones, jeunes, personnes vivant avec handicap) sera traitée au cours de la deuxième phase du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole

## Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

La thématique sur la prise en compte du genre et des groupes vulnérables (peuples autochtones, jeunes, personnes vivant avec handicap) sera traitée au cours de la deuxième phase du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole

## Respect de normes environnementale et sociale

## Etude d’impact environnementale et sociale

*Une telle étude a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ?* NON.

## Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes

Tableau 9 - Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| FONAREDD (2016) | Les réalisations | Le coût en USD | Les défis rencontrés |
| Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l’accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité.  (Cancun a ; IFC norme 6) | **La politique agricole durable a pour objectif de promouvoir le développement agricole tout en réduisant l’impact sur les forêts (en cours de réalisation)** | **-** | **Bonne prise en compte des problématiques majeures qui sous-tendent les pratiques agricoles à la base de la déforestation** |
| Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b) | **Le programme GDA a un volet renforcement des capacités dont l’objectif final est d’améliorer la gouvernance du secteur agricole (en cours de réalisation)** | **-** | **Garantir la bonne gouvernance pendant et après le programme GDA** |
| Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d’éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes  (IFC norme 4) | **-** | **-** | **-** |
| Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées  (Cancun f ; IFC norme 1) | **La politique agricole durable vise la promotion d’une agriculture durable, mais qui lutte également contre la pauvreté, les inégalités et l’insécurité alimentaire (en cours de réalisation)** | **-** | **Garantir que l’agriculture soit durable et porteuse d’une croissance inclusive** |
| Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l’émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones | **La politique agricole durable vise la promotion d’une agriculture durable, mais qui lutte également contre la pauvreté, les inégalités et l’insécurité alimentaire (en cours de réalisation)** | **-** | **Garantir que l’agriculture soit durable et porteuse d’une croissance inclusive** |
| Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales  (Cancun d) | **L’approche de mise en œuvre du programme GDA repose sur la participation et l’implication de toutes les parties prenantes (en cours de réalisation)** | **-** | **Définir ce que l’on entend par participation, pour que l’approche soit efficace** |
| Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu’ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées  (Cancun c ; IFC norme 3,5,7) | **Le programme GDA promeut l’accès à la terre et la sécurisation foncière des agriculteurs (en cours de réalisation)** | **-** | **Harmonier l’usage des terres par les différents secteurs (agriculture, mines, urbanisme, etc)** |
| a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ; | **Le programme GDA promeut une développement agricole respectueux des forêts (en cours de réalisation)** | **-** | **Relever le défi de la sédentarisation des agriculteurs et réduire sensiblement l’agriculture itinérante sur brûlis** |
| b) Mesures visant à réduire les déplacements d’émissions. | **-** | **-** | **-** |
| C) Norme de performance 2 : Main-d’œuvre et conditions de travail | **-** | **-** | **-** |

# Gestion des risques

Tableau 10 - Gestion des risques.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Identification des risques** | | | **Traitement du risque** | | |
| Description du risque | Période d'identification | Catégorie de risque | Action(s) | Responsabilité | Date limite |
| Faible implication des autorités politiques (au niveau national et provincial) | Depuis le lancement du projet | Elevé | Améliorer la communication | FAO, FONAREDD et Cellule Technique GDA au Ministère de l’Agriculture | Action continue |
|  |
| Le déploiement pour la mise en œuvre du projet est retardé ou n’est pas effectué dans les délais nécessaires.  Procédures d’achat et d’acquisition de matériels impactant et regardant la mise en œuvre du projet. | Depuis le lancement du projet | Elevé | Des mesures ont été prises au niveau de la FAO pour faciliter les procédures de recrutement et d’acquisition |  |  |
| FAO | Action continue |

# Illustration narrative spécifique

A ce stade de mise en œuvre, le programme GDA n’a pas encore occasionné de changements majeurs qui puissent être cités comme exemple.

# Modalités de suivi

Il s’agit, notamment de :

* *Présenter le système de suivi et comment les informations ont été utilisées pour identifier des leçons tirées et/ou ajuster la stratégie de mise en œuvre du programme ;*
* *Indiquer le budget affecté au suivi-évaluation (collecte de données de base, personnel de suivi-évaluation etc…) et le comparer aux dépenses effectives.*
* *Faire référence aux revues techniques, d’évaluations externes etc.*
* *Présenter le travail des structures de gouvernance du Programme (COPIL, plateformes, nombre de missions de suivi terrain), leurs réunions, dates, rapports, etc.*

Tableau 11 - Etat d’avancement du plan de suivi du programme.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité de suivi et évaluation** | **Nombre prévu** | **Nombre réalisé** | **Taux de réalisation** | **Coûts en USD/Budget** | **Résultats et leçons tirées** |
| Missions de suivi terrain | Pas de mission de terrain prévue pour le 1er semestre | - | - | - | - |
| Réunions | Pas de réunion de suivi prévue pour le 1er semestre | - | - | - | - |
| Rapports | 1 | 1 | 100% | - | - |
| Revues techniques |  |  |  |  |  |
| Evaluations externes | Aucune prévue pour le 1er semestre | 0 | 0% | - | - |
| Collecte des données | 1 mission de collecte de données pour la phase diagnostic | 1 | 100% | 26.000 USD | Les questions liées au développement agricole de manière globale intéressante beaucoup les parties prenantes au développement di=u secteur agricole |
| Tenue du COPIL | 1 | 0 | 0% | - | - |
| Prise en compte des recommandations du COPIL | - | - | - | - | - |
| Réunions de différentes plateformes | 6 | 6 | 100% | Sans incidence budgétaire (réunion régulière de la cellule technique du Ministère de l’Agriculture | Forte implication de la cellule technique du Ministère de l’Agriculture |

*N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.*

# Révisions programmatiques (le cas échéant)

A ce jour, aucune modification importante n’est à signalée dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

# Auto-évaluation du programme

* **Pertinence**: Le projet GDA est pertinent car sa finalité est de contribuer à doter, pour la 1ère fois, la RDC d’un document de politique agricole, qui promeut un développement agricole durable, c’est-à-dire qui préserve les écosystèmes de manière générale et la forêt de manière particulière.
* **Efficacité**: Doter la RDC d’une politique agricole nationale durable fait partie des objectifs généraux du plan d’investissement REDD+. La FAO, en tant qu’Agence d’exécution, est en train de finaliser le recrutement d’un consultant international qui accompagnera le Ministère de l’Agriculture dans la formulation de cette politique agricole nationale durable.
* **Efficience**: Les ressources du projets GDA sont utilisées de manière efficiente pour atteindre les 7 résultats du projet. N’eut-été les mesures prises pour juguler la pandémie du Covid19, deux résultats majeurs du projet allaient être atteints au cours du 1er semestre 2020, à savoir : (i) la mise en place des postes sentinelles pour la vérification des évènements majeurs de déforestation et (ii) l’opérationnalisation du site web du Ministère de l’Agriculture. Deux autres résultats sont prévus pour le second semestre, à savoir : (i) renforcement des capacités des agents du Ministère de l’Agriculture notamment dans l’utilisation de l’outil EX-ACT et (ii) l’élaboration d’un référentiel technique de sédentarisation des agriculteurs
* **Durabilité/niveau d’appropriation nationale/provinciale**: la FAO accorde une importance majeure à la durabilité et l’appropriation de ce projet par la partie nationale. C’est ainsi qu’elle a contribué à la mise en place au sein du Gouvernement d’une cellule technique qui comprend 5 experts qui suivent au jour le jour la mise en œuvre du projet. En outre, 3 groupes thématiques, qui sont des plates formes multi acteurs (Gouvernement, secteur privé, organisations des producteurs agricole) sont à ce jour fonctionnels et prêts à prêts à assurer la durabilité du projet GDA.
* **Gouvernance**: la FAO veille à ce que la cellule technique et les groupes thématiques déjà mis en place et fonctionnels, prennent une part active dans la gestion du projet. Quant au Comité de Pilotage, le Ministre de l’Agriculture a pris, depuis avril 2020, l’arrête portant mise en place du Comité de Pilotage du projet GDA. La première réunion du Comité de Pilotage interviendra dès la levée des mesures de confinement et d’interdiction des réunions de plus de 20 personnes.
* **Gestion participative**: A travers les groupes thématiques, la FAO veille à garantir la participation de tous les acteurs dans la mise en œuvre du projet GDA. Par ailleurs, plusieurs ateliers et forums étaient prévus déjà pour le premier semestre 2020 et ont été retardés à cause du Covid19. Tout au long du projet plusieurs rencontres sont prévues tant à Kinshasa qu’en province, en vue d’impliquer le plus d’acteurs possibles dans la mise en œuvre du projet GDA.
* **Respect des normes socio-environnementales**: le projet GDA entend non seulement respecter les normes socio-environnementales, mais dispose des ressources pour appuyer la recherche et la diffusion des normes socio-environnementales. A cet effet, il est prévu au cours du deuxième semestre de l’année en cours l’élaboration d’un protocole avec l’INERA pour la diffusion d’un référentiel pour la sédentarisation de l’agriculture. Ce référentiel sera suivi par un cahier de recherches qui recensera les bonnes pratiques à promouvoir pour une agriculture durable et respectueuse de l’environnement.
* **Système de suivi-évaluation (stratégie de communication, plaintes et recours et suivi-évaluation):** leprojet GDA a recruté un consultant national en charge du suivi-évaluation, pour suivre en continu les progrès du projet vers la réalisation de ses objectifs et guider ainsi les décisions relatives à sa mise en œuvre. Hélas, à cause de la pandémie de Covid19, ce dernier n’a pas pu gagner son poste à ce jour. Avec la levée des mesures de restriction sur les voyages, il va pouvoir débuter son travail au cours du 2ème semestre de l’année en cours. Par ailleurs, pour la communication, un consultant national est déjà recruté et va travailler avec l’équipe de communication de la FAO RDC pour l’élaboration d’une stratégie réaliste de communication du projet GDA.

# Difficultés rencontrées et mesures prises

Quatre types de difficultés ont été rencontrées depuis le début de la mise en œuvre du programme GDA :

(1) **Difficultés dues à la faible implication du Ministère de l’Agriculture** : l’élaboration d’une politique agricole est une question éminemment politique qui nécessite un leadership fort du Gouvernement (Ministère de l’Agriculture dans le cas qui nous concerne) à tous les stades du processus pour garantir sa réussite. Hélas, ce leadership du Ministère de l’Agriculture fait encore défaut à ce jour. La conséquence majeure qui découle de cette situation est le retard enregistré dans la mise en place du Comité de Pilotage, de la Cellule Technique du programme GDA au niveau du Ministère de l’Agriculture et des groupes thématiques. Ce manque d’intérêt pour le programme GDA est la résultante de plusieurs facteurs notamment : (i) L’existence au niveau du Ministère de l’Agriculture d’autres priorités qui relèguent le programme GDA très loin derrière ; (ii) le déficit en communication qui occasionne auprès des décideurs une mauvaise compréhension du programme GDA. Ainsi, ce programme stratégique n’est jamais pris à sa juste valeur ; (iii) l’instabilité institutionnelle qui occasionne un changement fréquent des Gouvernements, qui nécessite une mise à jour régulière des nouvelles autorités sur le bien-fondé du programme GDA.

Pour remédier à cette situation, la FAO s’est beaucoup appuyée sur la cellule technique du programme GDA mise en place au niveau du Ministère de l’Agriculture. Mais parfois il a fallu solliciter des audiences auprès du Ministre de l’Agriculture pour faire évoluer les choses. La désignation récente du Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l’Agriculture comme Point Focal pour les programmes FONAREDD a été saluée, car cela facilitera désormais les contacts entre les agences de mise en œuvre et le Ministère de l’Agriculture.

**(2) Difficultés résultant de la scission du Ministère de l’Agriculture, Pêche et Elevage en 2 Ministères distincts :** Au moment de l’adoption du programme GDA, il n’y avait qu’un seul Ministère en charge de l’Agriculture, Pêche et Elevage. A ce jour, il existe 2 Ministères distincts, celui de l’Agriculture et celui de la Pêche et de l’Elevage. A bien des égards, les deux Ministères ne manifestent pas la volonté de travailler ensemble dans le cadre du programme GDA. A titre illustratif, le programme GDA est en train d’installer un site web au Ministère de l’Agriculture. Le Ministère de la Pêche et de l’Elevage souhaite aussi avoir son propre site web financé par GDA et ne veut pas utiliser la plateforme qui sera installée au sein du Ministère de l’Agriculture. Pour remédier à cette situation, la question de collaboration entre les 2 Ministères dans le cadre du programme GDA pourrait être inscrit à l’ordre du jour du Comité de Pilotage.

**(3) Difficultés de coordination entre les différents programmes financés par FONAREDD**: le processus de réforme entamé dans le cadre du FONAREDD engage plusieurs programmes à la fois, et sa réussite nécessite une coordination à la hauteur des enjeux. Hélas à ce jour, la coordination devant permettre de créer des passerelles entre les différents programmes n’existe pas de manière formelle. Chaque programme évolue en vase clos. Cette situation risque de compromettre la réussite de ce processus de réforme qui est capital pour le développement de notre pays. Pour y remédier, il convient de formaliser un cadre de concertation et d’échange entre les différents programmes.

**(4) Difficultés dues à la pandémie de Covid19 :** Bien que conjoncturelle, la pandémie de Covid19 a mis à mal le plan de travail pour le 1er semestre 2020 du programme GDA. C’est presque un semestre perdu, même si des mesures ont été prises à temps pour la mitigation des conséquences occasionnées par la pandémie de Covid19. Des ateliers, des missions de terrain et des formations ont été annulés à cause de cette pandémie. Il est primordial que les choses reviennent à la normale au cours de ce second semestre pour essayer de rattraper le temps perdu.

# Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme

Le défi majeur demeure l’appropriation de ce processus de réforme par la partie nationale, principalement le Gouvernement de la République. En effet, c’est le Gouvernement qui garantit l’application des politiques, lois et autres mesures règlementaires. Sans cette appropriation du Gouvernement de la République et son leadership, ce processus de réforme est voué à l’échec.

Les agences sont là pour accompagner, pour faciliter, mais elles ne prendront jamais la place du Gouvernement.

Par ailleurs, il sied de noter que la planification nationale est très prolixe. Il existe à ce jour plusieurs cadres programmatiques de développement et d’autres sont en cours d’élaboration. Il est important pour le FONAREDD de s’assurer que le processus de réforme qui a été engagé sous sa houlette figure toujours dans les priorités du Gouvernement. Faute de quoi, tout le travail formidable abattu actuellement risquerait de se révéler vain et inutile.

# Conclusion et recommandations

Quelques recommandations :

* S’assurer du leadership du Gouvernement dans la mise en place des réformes en cours ;
* S’assurer que chaque Ministère sectoriel prenne le leadership dans les réformes en cours dans son secteur ;
* S’assurer que les agences d’exécution donnent davantage de responsabilités aux cadres des Ministères pour garantir leur renforcement des capacités et leur appropriation des processus en cours ;
* Réfléchir aux mécanismes de mise en œuvre et de pérennisation des réformes en cours ;
* Instituer un cadre de concertation formelle entre les différents programmes financés par FONAREDD

1. Ce canevas proposé par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD est relatif à la présentation des rapports semestriel et annuel des Agences d’Exécution (AE) des programmes financés par le FONAREDD. [↑](#footnote-ref-1)
2. Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année). [↑](#footnote-ref-2)